

Documents à fournir pour la pré-inscription en structures multi-accueil

Justificatifs de ressources

- ◆ pour les salariés : le contrat de travail ou le dernier bulletin de salaire
- ◆ pour les commerçants et professions libérales : n°URSSAF ou n°SIRET
- ◆ pour les personnes en formation : attestation de formation
- ◆ pour les personnes scolarisées : certificat de scolarité

Afin d'effectuer une estimation du coût

- ◆ pour les allocataires CAF : n°allocataire
- ◆ pour les allocataires MSA et les non allocataires : déclaration de ressources année n-1